



Union Fédérale de La Haute Garonne

Des Associations Françaises d'Anciens Combattants et de Victimes des Guerres
et des Jeunesses de l'Union Fédérale
(Reconnue d'utilité Publique par le Décret du 25 juin 1952)

Siège Social :

27, rue Emile Cartailhac
31000 TOULOUSE
CCP : Toulouse 113.75 F
Tél : 05.61.21.02.34
06.84.47.44.86

N'EST PAS COMBATTANT QUI VEUT ...

« L'HONNEUR D'ETRE UN ANCIEN COMBATTANT »

Sans porter préjudice à quiconque dans le respect de la démocratie les anciens combattants d'AFN ou d'ailleurs demandent :

- Du respect et de la reconnaissance.
- Un ancien combattant n'est pas un mercenaire, c'est un homme d'honneur au service de son pays et qui n'a fait que ce qu'on lui a demandé de faire.
- Un ancien combattant c'est celui qui a vécu une guerre, qui a connu la faim, la soif et la peur bien souvent.
- Un ancien combattant a contribué à apporter la paix et la liberté dans le respect des êtres humains.
- Un ancien combattant n'est pas un tortionnaire, ni un assassin, il est soumis à des règles et à des lois.
- Nul n'a le droit de porter un jugement sur le passé d'un conflit, s'il n'a pas vécu l'événement. La VERITE rien que la VERITE.
- Nul n'a le droit de se prévaloir du titre d'ancien combattant s'il n'est pas titulaire de la carte délivrée par l'ONAC, administrateur de tutelle.
- Un ancien combattant c'est un homme fidèle à la mémoire, pour ne pas oublier le sacrifice suprême des camarades morts aux champs d'honneur pour la France et la LIBERTE.
- Un ancien combattant mérite tout simplement du respect.

Lucien ESPOSITO

Ancien combattant d'AFN

Chevalier de la légion d'honneur

Chevalier de l'ordre National du Mérite

Robert BEAUTES

Ancien combattant d'AFN

Président Départemental UFAC 31